

Programme Solidâges21[®]

Le programme baptisé **Solidâges21[®]** (solidarités entre les âges pour le 21^{ème} siècle), s'inscrit dans la continuité des travaux¹ de France Bénévolat qui étudiaient le thème de l'intergénérationnel à la fois dans les associations (la coopération intergénérationnelle des bénévoles) et **dans** l'action faite **par** les associations (la solidarité intergénérationnelle comme thème d'action).

Le programme d'actions **Solidâges21[®]** vise à **développer de nouvelles approches autour de l'engagement solidaire intergénérationnel, où en priorité jeunes et seniors s'impliquent ensemble**, devenant des « actifs sociaux »² au service de la solidarité. Plutôt que de regarder « les jeunes comme un problème » et « les vieux comme des bénéficiaires ou des coûts », il s'agit de considérer jeunes et seniors comme des acteurs communs de solidarité et du « vivre ensemble », par de la construction de **lien social**.

**L'engagement solidaire intergénérationnel,
c'est toutes les générations qui s'impliquent ensemble
et construisent du lien social.**

I. Les enjeux de l'engagement solidaire intergénérationnel

Des enjeux majeurs pour la Société :

L'engagement solidaire intergénérationnel réduit la coupure entre les âges, au sein des associations et parmi leurs bénévoles, mais aussi dans toutes les structures de la Société, (cette coupure étant constatée comme plus forte en France que dans les autres pays européens).

L'engagement solidaire intergénérationnel favorise le **développement des solidarités au niveau territorial**, et doit permettre de reconnaître la place irremplaçable des personnes âgées en particulier et l'apport des jeunes.

Un enjeu pour France Bénévolat :

Il n'y a pas de « solidarité intergénérationnelle » sans bénévolat associatif.

L'engagement bénévole des jeunes est un facteur d'éducation à la citoyenneté, à la solidarité et de formation non formelle (« formation tout au long de la vie »), donc **de réussite éducative** et d'appui à l'insertion professionnelle.

L'engagement bénévole des seniors et leur utilité sociale sont des facteurs de reconstruction identitaire, **de lutte contre l'isolement et de maintien des liens sociaux** (... eux-mêmes facteurs clés du maintien de l'autonomie et de la bonne santé !).

L'implication des générations intermédiaires (« les passeurs ») constitue un signe fort que toutes les générations sont concernées, pas seulement les deux extrêmes de la pyramide des âges.

¹ Etude France Bénévolat 2010 « **Solidarité intergénérationnelle DANS et PAR les associations : du 'faire pour' au 'faire ensemble'**. - Colloque national de France Bénévolat du 2 décembre 2010.

² les actifs sociaux » notion utilisée par Jean Paul Delevoye, président du CESE.

Cette notion souligne l'apport à la société de nombreuses personnes considérées comme « inactifs » au niveau économique.

II. Les objectifs du programme Solidâges21®

- **Développer une pédagogie par l'expérience** en identifiant et valorisant un maximum d'expériences associatives (ou d'autres acteurs) existantes où jeunes et seniors agissent ensemble.
- **Accompagner des expériences associatives innovantes**, individuellement et **collectivement**
- **Faire évoluer les représentations** (souvent négatives) pour développer l'engagement solidaire intergénérationnel dans et par les associations
- **Renforcer les projets, locaux, communs inter associatifs et les partenariats avec les collectivités territoriales et les autres acteurs de l'action sociale**

III. Les principaux volets et objectifs du programme (1ere étape 2011-2014)

1. Un film de « paroles et de témoignages », outil d'animation

En partenariat avec France Bénévolat, l'association Moderniser Sans Exclure a produit un film de « paroles et de témoignages » sur les représentations en matière d'engagement solidaire intergénérationnel dans les associations et dans leur environnement.

Ce support a été conçu comme un outil de réflexion et de débat. Le but est de faire évoluer les représentations et mobiliser les collectivités territoriales et les associations sur le sujet. **Il est disponible depuis Décembre 2012 sous le titre « On est tous le vieux de quelqu'un ! ».** Depuis 2013, une centaine d'animations locales ont été assurées à partir de ce film.

2. Un Observatoire permanent de l'engagement solidaire intergénérationnel :

Une banque de données des bonnes pratiques d'engagement solidaire intergénérationnel a été constituée grâce à un « Observatoire permanent », doté d'un site Internet dédié, à l'intention de tous les acteurs : Collectivités territoriales, responsables associatifs, bénévoles,...

Il est en ligne depuis Octobre 2012 à l'adresse www.solidages21.org. **A fin Décembre 2015 363 expériences, validées, étaient en ligne.**

3. 100 nouveaux projets dans des associations innovantes en 2014:

Le lancement et l'accompagnement personnalisé de 100 projets locaux innovants portés par le Réseau France Bénévolat, en partenariat avec des Fondations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des associations et des Collectivités Territoriales. **A fin 2014, 111 projets ont été identifiés et accompagnés.**

4. Un plan de sensibilisation et de formation à l'intention des responsables associatifs pour qu'ils accueillent et intègrent mieux les jeunes bénévoles : coopération intergénérationnelle en interne. Un colloque spécifique a eu lieu le 20/9/2012. Des formations-actions sont proposées par France Bénévolat.

5. Des coopérations inter associatives au niveau des « bassins de vie » :

France Bénévolat s'emploie à rapprocher différentes associations locales pour les faire construire dans la durée le « vivre ensemble », toutes générations confondues, et ceci dans territoires de proximité. L'objectif est que les associations qui, sur le même territoire, sont, peu ou prou, sur des actions intergénérationnelles se connaissent, se rencontrent et progressivement élaborent des projets communs, bien sûr dans les logiques de partenariat avec les collectivités territoriales et les autres acteurs de l'action sociale. **A fin Décembre 2015, 101 « bassins de vie » ont identifiés et sont opérationnels avec des actions précises (environ 263 projets), sur la base de méthodologies extrêmement précises, pour un développement sur 2 à 3 ans. L'objectif est de continuer à augmenter le nombre de territoires de 10 à 20 par an.**

IV. Un processus d'évaluation permanent du programme et de son impact

Un travail d'évaluation très détaillé, sur 3 ans, a été réalisé fin 2013 ; il est fourni sur demande à nos partenaires. Il est repris de façon constante à la fin de chaque année.

France Bénévolat a identifié **7 groupes d'impacts** du développement des liens intergénérationnels portés par des associations... donc le plus souvent par des bénévoles :

- 1. impacts sur la création d'emplois** : comme dans beaucoup d'autres domaines auparavant, c'est la réponse à un besoin social nouveau, **identifié par la capacité innovatrice des associations**, qui constitue un levier de créations d'emploi - éventuellement repris ensuite par le secteur marchand. On peut estimer que **50% des projets** actuellement accompagnés ont un tel impact ;
- 2. impacts sur le développement des compétences des jeunes et la formation « tout au long de la vie »** : l'implication des jeunes dans des projets le plus souvent complexes, bien tutorés par des seniors ou des professionnels, constitue, pour eux, de formidables leviers de formation via la « **formation expérientielle** », encore mal reconnue en France, et au moins aussi qualifiante que la formation académique classique. On peut estimer que **75% des projets** actuellement accompagnés ont un tel impact : liens avec *AIRE21*³ le volet dédié de France Bénévolat ;
- 3. impacts sur les processus éducatifs des jeunes** : outre les aspects strictement formatifs, les projets intergénérationnels ont un fort impact d'inclusion sociale, donc de prévention de l'exclusion. On peut estimer que **100% des projets** actuellement accompagnés ont un tel impact ;
- 4. impacts sur la réduction des coûts de santé** : on sait maintenant (via des études étrangères et des amorces d'études françaises) que le maintien en bonne santé des seniors est fortement corrélé au maintien de liens sociaux solides, d'où l'importance du bénévolat « par et pour » les seniors ;
- 5. impacts sur l'amélioration de la qualité des Projets Associatifs** : le repérage d'autres expériences, l'échange d'expériences entre associations, le renforcement des coopérations inter-associatives, constituent des facteurs importants d'amélioration des projets associatifs et de développement « des logiques de projets », aujourd'hui incontournables pour trouver des ressources monétaires. D'où notre volonté de mise en réseau, via www.solidages21.org et les actions inter-associatives dans les bassins de vie ;
- 6. impacts sur l'engagement bénévole associatif**, en particulier des jeunes et des seniors : ce sont la communication sur des thématiques d'importance sociétale majeure et la présentation d'opportunités concrètes d'action locale qui constituent souvent le premier levier d'engagement. Aujourd'hui - à côté des 20 millions de Français déjà engagés - 10 millions ne sont pas bénévoles mais disent qu'ils seraient prêts à le faire si on les sollicitait localement ;
- 7. impacts, bien sûr, sur le développement sur lien social et du réapprentissage du « vivre ensemble »** : c'est l'objectif humain, global et transversal, du programme *Solidâges21*[®], mais le plus souvent après avoir fait changer les représentations (d'où la production et l'utilisation du film « *On est tous le vieux de quelqu'un !* »).

³ Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21e Siècle

V. La volonté de privilégier certains champs prioritaires

Chaque « bassin de vie », tout en respectant des méthodologies rigoureuses, peut bien sûr choisir les axes d'actions prioritaires en fonction de la situation de son territoire. Toutefois, France Bénévolat privilégiera, autant que faire se peut et sans exclusive, **plusieurs champs prioritaires** :

- > **L'insertion sociale et professionnelle des jeunes** par des approches aussi éducatives et préventives que possible (programme spécifique AIRE21® - Document de présentation spécifique envoyé sur demande) ;
- > La **lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées** (implication dans le programme national « Monalisa », initié par le ministère des Personnes Agées) ;
- > La **coopération intergénérationnelle au sein même des associations**
- > Les **actions culturelles intergénérationnelles** ;
- > **L'habitat intergénérationnel**, sur lequel la France a un retard notoire ;
- > ...

Les « territoires » peuvent aussi choisir d'autres thèmes ou actions, par exemple : la conservation de la mémoire des anciens et des territoires, le montage de forums intergénérationnels...

Les partenaires et mécènes de France Bénévolat sur le programme Solidâges21® à ce jour

1) Les partenaires privés

▪ **La Fondation SNCF est le partenaire principal et historique du programme Solidâges21®.**

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, c'est la raison d'être de la Fondation SNCF qui s'investit dans trois domaines : l'éducation, la culture et la solidarité. Elle soutient des associations qui font bouger les lignes dans les territoires en France et à l'international, mobilise les salariés du Groupe SNCF avec le Mécénat de compétences et favorise la co-construction pour agir plus efficacement.

En 2011, dans le cadre de l'axe "*Vivre ensemble*", la Fondation SNCF a soutenu 50 projets associatifs innovants, identifiés par France Bénévolat, sur 3 champs de la collaboration intergénérationnelle : La cohabitation intergénérationnelle / La transmission de savoir-faire et de métiers / Projets communs entre jeunes et seniors.

En 2012, son soutien à *Solidâges21®* a permis de financer la réalisation du film "*On est tous le vieux de quelqu'un !*", et au-delà et a porté sur une implication très forte sur le volet territorial.

En 2013, la priorité a été mise sur **les actions locales de sensibilisation et les actions inter associatives dans « les bassins de vie ».**

Depuis 2014 le soutien est dédié au volet AIRE21® intégration des jeunes.

▪ **Harmonie Mutuelle a décidé en 2015 de soutenir le programme AIRE21®.**

Harmonie Mutuelle s'investit dans des projets porteurs de ses valeurs mutualistes et apporte son soutien à des projets humanistes. A ce titre Harmonie Mutuelle est partenaire de France Bénévolat et de son programme AIRE21® depuis 2015.

Un projet est à l'étude en 2016 pour que Harmonie Mutuelle s'implique opérationnellement en expérimentant l'intervention d'élus au bénéfice des jeunes en difficulté, dans quelques missions locales partenaires de France Bénévolat.

▪ **Le Groupe Malakoff Médéric a décidé d'apporter un soutien important au programme 2013 en appuyant le développement de Solidâges21®, en particulier la mise en place de l'observatoire des bonnes pratiques sur le site www.solidages21.org, engagement renouvelé en 2014 et 2015.**

Porteuses d'innovation sociale, les actions sociales de Malakoff Médéric ont également vocation à repérer et à encourager l'émergence de solutions innovantes au service du plus grand nombre. A ce titre, elles soutiennent de nombreux acteurs associatifs qui interviennent dans les domaines de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, le soutien à apporter aux aidants de personnes âgées dépendantes ou l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

▪ **Le Groupe Humanis a décidé de s'impliquer dans le programme Solidâges21® en 2014, engagement renouvelé pour 2016.**

Le Groupe Humanis, groupe de protection sociale paritaire et mutualiste, agit en retraite, prévoyance, santé et épargne. Il concrétise son engagement auprès de ses entreprises adhérentes, leurs salariés et leurs retraités au travers d'une politique d'action sociale dynamique, au plus près de leurs problématiques (perte d'autonomie, aide, fragilisation du lien social, handicap, emploi, qualité de vie au travail...). Par ses aides et services innovants, l'Action Sociale Humanis anticipe, s'adapte et répond aux besoins de tous.

▪ **Le groupe MACIF a apporté, dès 2012, une contribution globale significative au programme, en particulier sur la réalisation et la mise en œuvre du site www.solidages21.org.**

Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5 millions de sociétaires qui mutualisent leurs risques pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens.

Sans but lucratif ni actionnaires à rémunérer, le groupe Macif réinvestit ses profits au bénéfice des sociétaires et dans l'intérêt commun.

Le pouvoir d'agir ensemble sur l'essentiel :

Le groupe Macif et France Bénévolat s'investissent au quotidien pour une société plus sociale et plus solidaire, fondée sur des valeurs humanistes. Au travers de ce partenariat, le groupe Macif promeut notamment l'engagement bénévole auprès de ses sociétaires et salariés.

▪ **La Fondation Groupe Adecco a engagé un partenariat opérationnel en 2015 sur AIRE21®**

Depuis 2002, la Fondation Groupe Adecco favorise l'égalité des chances face à l'emploi en donnant au plus grand nombre les clés de la réussite professionnelle. Pour concrétiser cette vocation, elle œuvre à travers trois programmes d'actions : entrepreneuriat & découverte professionnelle, sport & insertion et enfin publics fragiles. La Fondation Groupe Adecco conjugue le mécénat financier avec celui de compétences, en 2015 ce sont d'ailleurs 400 collaborateurs du Groupe Adecco qui se sont investis en mécénat de compétences auprès d'associations partenaires.

En septembre 2015, la Fondation a souhaité expérimenter l'intervention de collaborateurs intérimaires auprès des jeunes de la mission locale de Lille avec France Bénévolat pour témoigner de leurs métiers, de leurs parcours et de leurs expériences. Forts du succès des premières rencontres, de nouvelles sessions seront proposées fin 2016 sur d'autres bassins d'emploi.

▪ **La Fondation ManpowerGroup a décidé de soutenir le programme AIRE21® sur 2015-2016.**

Créée en juillet 2009, la Fondation d'entreprise – Fondation ManpowerGroup a vocation à favoriser l'accès à l'éducation, l'accès à l'emploi et l'exercice de la citoyenneté. Les actions de mécénat de la Fondation ManpowerGroup sont particulièrement destinées à des jeunes de 11 à 25 ans. La Fondation ManpowerGroup apporte ainsi un soutien à des associations ou des organismes développant des initiatives facilitant leur réussite scolaire, orientation et insertion professionnelle, sur tout le territoire national. A ce titre, la Fondation ManpowerGroup a décidé de soutenir le programme AIRE21® et de s'impliquer, afin de nous épauler sur le projet de Mentorat en 2015-2016.

▪ **L'OCIRP est partenaire de France Bénévolat depuis 2015.**

L'OCIRP, assureur à vocation sociale rassemble des organismes de prévoyance pour protéger les salariés et leur famille en cas de décès ou de perte d'autonomie dans le cadre de contrats collectifs de prévoyance.

L'OCIRP organise le Prix Acteurs Economiques & Handicap qui valorise des actions exemplaires pour l'intégration des personnes handicapées dans la société.

Par son association Dialogue & Solidarité, l'OCIRP accueille et soutient les veufs et veufs dans 15 lieux à Paris et en régions. Sa Fondation d'entreprise « Au cœur de la famille » agit pour faire connaître et reconnaître la situation des enfants orphelins.

L'organisme a soutenu le programme Solidâges21® et s'est impliqué dans les Trophées de la Coopération Inter associative, qui ont permis de récompenser des actions innovantes et exemplaires en faveur de la réussite des jeunes.

Autres mécènes

▪ **La MAIF** a décidé de s'impliquer dans le programme en 2015, tout particulièrement sur le volet *AIRE21®*

▪ **Le Crédit Mutuel** et France Bénévolat ont mené en 2011 un travail important sur l'intégration des jeunes bénévoles dans « les associations instituées » (coopération intergénérationnelle dans les activités et la gouvernance). Ce premier travail est poursuivi pour sensibiliser et former les associations à cette nécessité.

▪ **HAVAS Worldwide** a décidé de s'impliquer dans le programme, fin 2014, par du mécénat de compétences, sur la politique et les moyens de communication du volet **bénévolat d'accompagnement d'AIRE21®**.

2) Les partenaires institutionnels

- **La Caisse des Dépôts** et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.
Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.
La Caisse des Dépôts soutient France Bénévolat dans son développement territorial, dans ses actions de promotion du bénévolat associatif, en particulier un bénévolat engagé au service de l'insertion socio-économique des jeunes. En 2013, elle a décidé d'accompagner le programme sur les territoires dits AIRE21® et a confirmé son implication en 2014 et 2015.
- **Le Conseil Régional d'Ile-de-France** a décidé d'accompagner l'implantation territoriale de Solidâges21®, dans le cadre d'une convention triennale. L'objectif était d'accompagner l'implantation et la pérennisation du programme sur au moins 10 bassins de vie franciliens, à fin 2014. Il a décidé de continuer à accompagner France Bénévolat en 2015 et 2016, sur le volet AIRE21®. **La région Ile de France constitue donc une région pilote pour le programme.**
- **La Ville de Paris**, partenaire de France Bénévolat sur ses premières actions territoriales expérimentales de 2010, a confirmé son soutien en 2012, 2013, 2014 et 2015, sur le programme *Solidâges21®*. **Avec 10 arrondissements concernés, Paris constitue donc une ville pilote du programme.**
- **La CNAV soutient le programme Solidâges21®**
Institution de référence en matière de retraite, l'Assurance retraite mène une politique d'action sociale avec pour enjeu de promouvoir le « bien vivre sa retraite » en apportant une réponse adaptée à chacun, dans une logique de prévention de la perte d'autonomie.
Dans le cadre de ses missions, la CNAV a soutenu financièrement le programme Solidâges21® en 2012, partant du constat que le maintien du lien était le facteur essentiel du "bien vieillir". Donc, le développement du bénévolat "par et pour les seniors" est essentiel.
Un relais a été pris par la **CNAV Ile-de-France** en 2013 et 2014, pour soutenir fortement le développement de 10 territoires Solidâges21® en Ile de France. La collaboration se poursuit en 2016 et 2017 avec la volonté de repérer et soutenir le développement d'actions concrètes de terrain.
- **Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône** a décidé un appui au programme pour 5 expérimentations territoriales. **Le département des Bouches-du-Rhône constitue donc un département pilote pour le programme.**

3) Les partenaires associatifs

Bien sûr, par nature, beaucoup de coopérations sont montées avec d'autres associations, mais des partenariats structurés et opérationnels ont été conclus, notamment avec les unions ou associations suivantes : **Moderniser sans Exclure, le Réseau National des Maisons des Associations l'UNAPP, AGIR abcd, ECTI, Générations et Culture, Entraide Scolaire Amicale** (voir présentations sur www.solidages21.org).

Un partenariat national a été conclu avec l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) en Octobre 2013. Ce partenariat ambitieux vise à démultiplier la méthodologie AIRE21® auprès de toutes les Missions Locales volontaires, en priorité celles porteuses du dispositif public expérimental « *garantie jeune* ».

Des partenariats, proches de celui développé avec succès avec l'UNML, que l'on peut qualifier « de démultiplication », sont en cours de développement : avec les Apprentis d'Auteuil, le Centre National des Établissements Agricoles Privés (CNEAP) et la Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement Catholique (FNOGEC).